l'armée et à la police, mais nous n'avons pas les moyens de formation voulus en espagnol et il ne reste que peu de places supplémentaires dans les institutions canadiennes de formation. Nous examinerons plus à fond les possibilités dans ce domaine.

Le Canada a une réputation enviable en ce qui concerne l'envoi d'experts reconnus, par exemple les fonctionnaires expérimentés d'Élections Canada et des responsables provinciaux, pour observer le déroulement des élections au Guatemala et au Honduras et au Salvador, à l'invitation des gouvernements concernés. En acceptant ces invitations, nous avons établi des critères raisonnables et clairs. L'appui donné à la proposition d'un Parlement d'Amérique centrale est évidemment une initiative qui relève du Parlement. Le gouvernement envisagerait favorablement d'envoyer des observateurs experts aux élections à cette institution, sur demande et de concert avec d'autres pays démocratiques.

L'un des principaux thèmes du Rapport du Comité est l'importance cruciale du développement économique tant pour restaurer que pour maintenir la paix en Amérique centrale. Le gouvernement appuie entièrement cette manière de voir; de fait, depuis un certain nombre d'années, l'un des fondements de la politique canadienne vis-à-vis de la région procède de la conviction que les causes fondamentales du conflit à cet endroit sont d'ordre économique et social. Depuis le début des années 80, nous avons accru sensiblement notre aide économique à la région. Le Canada a joué un rôle important au plan multilatéral en attirant l'attention de la communauté internationale sur une double nécessité: coordination plus efficace et priorités plus claires concernant l'aide économique, et apport d'une aide supplémentaire extraordinaire aux fins de la reconstruction économique. Nous avons toujours cherché à venir généreusement en aide aux milliers de réfugiés et de personnes déplacées, par des contributions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au Comité international de la Croix-Rouge et à d'autres organismes de secours internationaux; nous avons en outre admis au pays près de 21 000 réfugiés d'Amérique centrale au cours des cinq dernières années.

Comme l'a souligné le Comité, nous ne devons pas relâcher nos efforts. Si le Canada compte sérieusement contribuer à l'avènement d'une paix durable dans la région, il doit maintenant envisager comment il peut le mieux participer à la reconstruction et au développement économique à long terme de la région. Le gouvernement accepte la recommandation du Comité d'affecter une somme de 100 millions de dollars, en sus des dépenses prévues à l'heure actuelle, pour faciliter les efforts de